



Séparation couple et dettes

Par **IBAEGG**, le **15/01/2018** à **15:48**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon compagnon, nous vivions ensemble.
Il me doit de l'argent, ainsi qu'à mes parents (nous avons avancé de l'argent pour le dépanner) mais fait le sourd et ne réponds pas à mes requêtes.
Quels sont mes recours ?

Bien cordialement.

Par **joss38**, le **15/01/2018** à **18:00**

bonsoir. vous a t'il signé une reconnaissance de dettes?

Par **IBAEGG**, le **16/01/2018** à **12:19**

Bonsoir,

Non il n'en a pas signé

Par **morobar**, le **16/01/2018** à **12:26**

Bjr,
Pas vu, pas pris.
Il vous doit de l'argent, il peut prétendre que c'est vous qui lui en devez.

Par amajuris, le **16/01/2018 à 13:27**

bonjour,
il peut même prétendre qu'il s'agit d'un don sauf si vous avez des preuves qu'il s'agit d'un prêt..
la reconnaissance de dette est obligatoire à partir de 1500 €.
vous pouvez commencer par lui envoyer une mise en demeure de lui rembourser l'argent prêté et qu'à défaut vous saisirez le tribunal compétent.
salutations